



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Pôle des Affaires Institutionnelles**

**Dossier suivi par
BOURDET Matthieu**
Tél. : + 33 5 61 55 66 06
daji.elections@utoulouse.fr



Décision portant recevabilité des candidatures pour l'élection des représentants des personnels au conseil du Service Culturel d'Action Sociale (SCAS) de l'Université Toulouse – scrutin du 14 et 15 octobre 2025.

Décision n° 2025-OR-230

LA PRÉSIDENTE

- Vu** le Code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment ses articles L.714-1 et D.714-77 à D.714-82 ;
- Vu** les statuts du service culturel et d'action sociale de l'Université de Toulouse ;
- Vu** la délibération 2025/01-CA-036, en date du 7 avril 2025 portant le professeur Odile RAUZY à la présidence de l'Université de Toulouse ;
- Vu** la décision 2025-OR-214 portant organisation de l'élection du Service Culturel d'Action Sociale (SCAS) de l'Université de Toulouse.

DECISION

Article 1 : Déclaration de recevabilité des candidatures pour les élections des représentants des personnels au conseil du Service Culturel d'Action Sociale (SCAS)

Après s'être assuré de la régularité des candidatures et du consentement des candidats, avoir constaté le dépôt avant l'expiration du délai et contrôlé les pièces jointes, les candidatures suivantes sont déclarées recevables :

Collège unique des personnels

UN SCAS POUR VOUS  Soutien : Université d'Abord	S'engager et Construire avec Ambition et Solidarité Soutien : SNPTES
1. VERDON Carole	1. ROUTABOUL Corinne
2. ROLLES Clément	2. BALAYSSAC Stéphane
3. HABYALIMANA-UWIRAGIYE Marie-Jeanne	3. CAMPOURCY Laurence
4. MOJTABI Kamal	4. JARNOT Christian
5. LOR Séverine	5. BOURREC Elodie

6. CHAZALETTE-BACHELARD Franck	6. MICOUD Pierre
7. CHALVIDAL Sylvie	7. VERGARA Rose-Marie
8. AUGÉ-DUBOË Benoît	8. LECHAIR Sylvain
9. CAILLEAUD Delphine	9. DUSTOU Brigitte
10. MONNA Cédric	10. SUBRA Philippe
11. PHILIPPOT Marie	11. PREVOST Véronique
12. RAFFAELE Éric	12. MARIE Réginald
13. BOUNOUA Safia	13. DANOUN Saadia
14. DE BERRANGER Gilles	14. HUC Olivier
15. ALBERT-VASQUEZ Stéphanie	15. SCHIAVINATO Stéphanie
16. MIGNY Bruno	16. DESTRADE Renan
17. MELIHI Fatiha	17. SEGALINI Julie
18. CAMPS Pierre	18. TRUPIN Cédric
19. PASCAL Yseult	19. PENARY Marie
20. MUSCAT Michel	20. HEBERT Frédéric
21. BOUHELIER Pauline	21. KHOUJANE Nahima
22. BACOU Patrice	22. LAVEDAN Pierre
23. CARRIERE Amandine	23. DULUARD Sandrine
24. NGO-TRONG Christophe	24. SEINE Grégory

Article 2 : Exécution

Le Directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision affichée dans les locaux du SCAS.
Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet et ENT de l'université.

Fait à Toulouse, le 2 octobre 2025,
La présidente de l'Université de Toulouse par délégation,
La directrice de la direction des affaires juridiques et institutionnelles
REJEK Adeline